

Argumentation et Analyse du Discours

8 (2012)

Insulte, violence verbale, argumentation

Deborah Meunier et Laurence Rosier

La langue qui fâche : quand la norme qui lâche suscite l'insulte

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Deborah Meunier et Laurence Rosier, « La langue qui fâche : quand la norme qui lâche suscite l'insulte », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 8 | 2012, mis en ligne le 15 avril 2012, Consulté le 25 février 2013. URL : <http://aad.revues.org/1285>

Éditeur : Université de Tel-Aviv
<http://aad.revues.org>
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :
<http://aad.revues.org/1285>
Document généré automatiquement le 25 février 2013.
Tous droits réservés

Deborah Meunier et Laurence Rosier

La langue qui fâche : quand la norme qui lâche suscite l'insulte

À ceux qui font de petites fautes (Victor Hugo)
Devenir blessant, c'est s'écarter de l'objet de la querelle (parce qu'on a perdu la partie)
pour se tourner vers l'interlocuteur et s'en prendre d'une manière ou d'une autre à sa
personne. [...] Mais lorsqu'on devient offensant, on abandonne complètement l'objet et on
dirige son attaque vers la personne de l'adversaire : on devient donc outrageant, méchant,
offensant, grossier. Ce sont les forces de l'esprit qui interpellent celles du corps ou celles de
l'animalité [...]. (Schopenhauer, L'art d'avoir toujours raison, 1830-1831).

Introduction

1 Depuis qu'internet est devenu le médium de communication par excellence, le discours normatif sur la langue n'a jamais été aussi présent dans l'échange virtuel (Osthus 2004, Rosier 2008, Paveau et Rosier 2008) :

Aujourd'hui, une valorisation du discours normatif - surtout s'il s'agit de celui des non-spécialistes - ne peut se faire sans prendre en compte les nouveaux médias qui sont en train de bouleverser nos habitudes de communication. Ce ne sont pas que publicitaires et marchands qui se lancent dans l'Internet, comme en témoignent les rubriques de nos journaux destinées à l'économie, mais aussi les amateurs de la langue déjà nombreux avant l'arrivée du réseau mondial. En fait, il ne faut être ni linguiste ni Académicien pour juger sur le bon usage et les normes. Il suffit de se brancher sur Internet (Osthus 2004).

2 Que ce soit sur un site, un forum, un groupe Facebook, consacrés ou non à la langue, les fautes commises par les internautes suscitent railleries ou violence verbale visant à déconsidérer l'intervenant par sa pratique scripturale déviante. La montée en tension très rapide s'explique en partie par les conditions de production du discours « internautique »¹ (usage de pseudonymes, rapidité, virtualité de l'interlocuteur, etc.) mais aussi plus largement par l'imaginaire proscriptif puissant attaché à la langue française (sur le mode dire/ne pas dire).

3 Dans cette contribution, nous nous attacherons plus précisément à la forme particulière (violente et insultante) que prend ce discours normatif dans un corpus constitué de titres de groupes « Facebook » dont la dénomination dévalorise la pratique langagière de l'autre, en lui rappelant qu'il ne maîtrise pas la norme scolaire de référence. Une observation large de Facebook permet de se rendre compte que l'agressivité contenue dans les noms de groupe dépasse la question de la norme linguistique et que, par ailleurs, la violence verbale sur le net est bien représentée dans d'autres espaces en ligne : ces modes de communication favorisent la désinhibition et les comportements agressifs notamment par l'anonymat ou les pseudonymes. Mais ce que nous voulons pointer via ce corpus, c'est une forme spécifique de violence symbolique liée à la non-maîtrise de la langue d'une part, et d'autre part les positions polémiques liées à l'expression de cette violence. Pour ce faire, nous étudierons 50 titres choisis de façon aléatoire dans un corpus plus vaste constitué lors d'un séminaire².

4 Notre hypothèse est que la violence verbale extrêmement agressive que révèle notre corpus s'appuie sur ce qui est ressenti comme une agression préalable : ceux qui se présentent comme les garants de la norme se sentiraient victimes d'une violence causée par les fautes des locuteurs (ressenties comme autant de coups portés à la langue), selon une catégorisation spontanée implicite (l'outrage à la grammaire, l'outrage à la langue). Dès lors, ils se permettraient une agression verbale qui pourrait paraître disproportionnée si elle ne révélait les jeux de pouvoir et de domination inscrits au cœur de la langue (selon les travaux bien connus de Bourdieu sur l'économie du marché linguistique, 1982). Cette violence s'inscrit dans un cadre de relations polémiques sur lesquelles nous revenons plus avant, mettant au cœur de l'échange la sauvegarde *versus* l'abandon de la norme. Mais la particularité de notre corpus, du moins le supposons-nous, est que l'une des positions polémiques n'a pas le même statut que l'autre : d'un côté les garants de la norme, de l'autre, non pas ses adversaires conscients (par exemple

des réformateurs d'orthographe), mais des locuteurs dépourvus de compétences. En effet, l'adversaire désigné dans le titre même du groupe est exclu de toute intervention possible : ne possédant pas la norme, il n'a littéralement pas le droit, ni à la parole, ni à l'écriture (le groupe 29 : *Tu fais des fautes à chaque mot, alors ferme ta gueule*).

- 5 Nous organiserons notre réflexion en trois étapes : d'abord nous définirons le discours « internautique » et son rapport à la norme linguistique/sociale ; ensuite nous interrogerons la dimension argumentative et polémique des échanges dans Facebook avant d'analyser plus finement notre corpus (manifestations linguistiques, énonciatives de la violence) ; enfin, nous traiterons de la catégorie constitutive de notre imaginaire linguistique, l' « outrage à la langue », et de son rôle déterminant dans le processus de légitimation d'une certaine violence.

1. Discours « internautique » et norme linguistique/communicationnelle

- 6 La sociolinguistique interactionnelle s'est penchée sur les nouveaux corpus constitués par les communautés virtuelles comme des « communautés de paroles » (Marcoccia 2001) ou « communautés discursives » (terme emprunté à Maingueneau). Partant, nous relèverons ce qui est pertinent par rapport à notre problématique, c'est-à-dire le rapport collectif à la norme qui participe de la définition même d'une communauté virtuelle. C'est dans la lignée de la définition de la « speech community » par Gumperz (dès 1968) qu'on peut définir les interactions verbales comme des processus sociaux dans lesquels les énoncés produits sont en accord avec les normes collectivement reconnues et attendues (Marcoccia 2001).
- 7 Il est intéressant de voir que cet aspect est particulièrement prégnant dans les groupes de discussions de Facebook dédiés à la norme orthographique. Le sentiment d'appartenance se double d'un sentiment d'exclusion corrélatif, exprimé de façon particulièrement violente (selon un continuum que nous examinerons ci-après) et par un rappel incessant de la norme et de ses outils de diffusion consacrés par l'imaginaire normatif (le Bescherelle par exemple).
- 8 Les groupes sur Facebook sont des communautés virtuelles qui ont des critères de formation et de fonctionnement ainsi que des caractéristiques spécifiques. À visées culturelle, politique, sociale, publicitaire, ludique, ils sont créés à la faveur, soit d'un événement ponctuel, soit d'un projet commun à plus long terme (une cause politique par exemple). Certains fonctionnent sur le mode du « mouvement d'humeur » face à un événement du monde et disparaissent rapidement, d'autres sont réactifs (par rapport à des groupes existants), tandis que d'autres encore, qui sont le miroir d'activités de groupes dans la réalité, sont alimentés par des discussions et des événements extérieurs qui les renouvellent et leur assurent une certaine pérennité. Unis par un intérêt commun, les participants adhèrent de façon volontaire ou sont conviés à entrer dans le groupe par des amis. Dès lors, les échanges entre membres devraient être de nature conviviale sans pour autant être toujours consensuels. Or, on constate, au-delà du cadre particulier des groupes et de leurs modalités de communication, que les interactions virtuelles de formes multiples (chats, forums, posts, commentaires,...) sont propices à des débordements verbaux parfois extrêmement violents, allant du commentaire désobligeant à l'insulte, en passant par des railleries à cheval entre humour et mépris.
- 9 On remarquera que lorsqu'il s'agit de la maîtrise de la langue, tous supports électroniques confondus, les internautes stigmatisent radicalement les accrocs à la norme et se font un devoir de rappeler les règles sur des modes énonciatifs variés : conseil, ordre, sarcasme, injure. Par exemple, dans cette intervention issue d'un forum de discussion sur une émission de cuisine de France 3 :

Mounier (posté le 12-01-2005 à 10 :31 :56)

Je ne sais pas si vous avez déjà remarquer, mais l'énoncé des recettes est loin d'être exempt de fautes d'orthographe. Il n'y avait cependant pas de quoi poster un sujet sur ce thème. Seulement, quand je vois la page d'accueil du site avec la recette de vendredi prochain, je me pose quelques questions sur la crédibilité du site. Je m'adresse donc aux rédacteurs : sachez que quand on parle de « ris de veau », le « ris » en question ne s'écrit certainement pas avec un « z ».

- 10 Cette intervention condense des positions contradictoires : à la fois censeur et « faiseur de fautes » (l'orthographe de remarquer), l'auteur déplore les interventions puristes dans un

contexte gastronomique tout en soulignant l'importance de l'orthographe du lexique culinaire pour la visibilité sociale du site. L'intervention se fait ici sur un mode poli et cordial, mais les dérapages sont nombreux, malgré les règles de modération en vigueur sur la toile : ainsi le ton de l'exemple qui suit est nettement plus injonctif et agressif :

Arrête de parler de dogme et va revoir ce terme au dictionnaire, les autres te l'ont déjà expliqué mais tu ne comprends pas le Français à mon avis. C'est une théorie donc pas un dogme !!!!! Ou alors va revoir ta grammaire et tu insère dans ta phrase des guillemets (<http://www.sur-la-toile.com/discussion-21224-20-Avant-big-bang.html>)

11 Les normes communicationnelles intègrent à des degrés de tolérance divers des modes d'énonciation « violents », de la remarque caustique à l'insulte hyper-violente. Dans le cas des noms de groupe, spécifions que certains d'entre eux, sur d'autres thématiques, recourent aussi à l'hyperbole verbale violente (sur un mode humoristique³ généralement) : « Toi un jour je vais t'en mettre une ; tu vas rien comprendre » ou « Pour la destruction immédiate et totale des VUVUZELAS ». Par contre, il existe des groupes centrés sur la défense de la langue qui ne verse pas dans l'agressivité : ainsi ce groupe qui milite « Pour la réhabilitation du verbe chaloir ».

12 Pour en venir à notre corpus, la présentation des groupes consacrés à la défense de la langue et de ses normes illustre une tension entre une réaction exacerbée, voire épidermique face aux fautes, et un mode policé exigé par le medium. À titre d'exemple, voici la manière dont le groupe « Toi aussi les fautes d'orthographe sur les tests te gonflent ? » se présente : un groupe « juste pour le plaisir », « ouvert » et qui s'appuie sur le principe de ralliement suivant :

Si toi aussi, rien qu'en voyant le titre bourré de fautes, tu déprime et as envie de cliquer sur « fermer »...

Poussons un coup de gueule!!!!!!

Comment faire évoluer cette situation ? Donnez vos avis...

Cependant, tout propos outrageux donnerons lieux à suppression du profil de l'auteur de la liste de membres du groupe, merci...

13 Laissons de côté le fait que les censeurs, nous l'avons dit plus haut, commettent aussi des fautes. Penchons-nous plutôt sur les injonctions contradictoires de ce mot d'ordre rassembleur et l'énonciation adoptée : le tutoiement, la modalité interrogative puis injonctive sur le mode collectif (usage du « nous »), le registre lexical familier, avant le tournant concessif, s'appuient implicitement sur des réactions possiblement violentes⁴. On verra par la suite que « pousser un coup de gueule » peut amener à « casser la gueule », du langage au geste. La mise en garde, après l'adverbe de concession, est intéressante : elle révèle l'implicite précédemment mentionné, parce que le terme outrageux est un terme fort et juridiquement significatif, par rapport à injurieux, insultant, ... Une intervention outrageante redoutée, mais attendue en quelque sorte, répondrait-elle à un autre outrage, celui fait par les « massacreurs de la langue française » à l'idiome national ? C'est l'hypothèse qui semble se dégager.

14 Nous avons parlé de relations polémiques *supra* : précisons tout d'abord que nous nous situons dans la lignée des réflexions de Ruth Amossy qui voit dans l'argumentation « un continuum allant de la co-construction des réponses à la confrontation violente des thèses antagonistes, la polémique constitu(ant) un des pôles de l'activité argumentative » (2011, en ligne). Rappelons que la polémique est « le traitement verbal du conflictuel effectué par une confrontation exacerbée des thèses antagonistes au sein d'une entreprise de polarisation et de dichotomisation visant à discréditer l'adversaire » (*ibid.*), et met donc en présence des discours nécessairement hostiles. Comment s'organisent dès lors les arguments des positions en regard, les mécanismes de polarisation et la place prise par la violence ?

1. nous postulons qu'il y a un déséquilibre patent dans les positions puisque seule la position normative est légitime. Dès lors, les modes d'énonciation et d'argumentation de cette position vont privilégier des appels à une doxa partagée, qui se situent à différents niveaux (appel aux lieux communs comme la « clarté de la langue », appel aux locuteurs idéaux comme le Parisien ou le professeur, appel aux outils de transmission de la norme comme la grammaire, le dictionnaire, le Bescherelle...). Nous verrons comment notre corpus use de ces appels à la doxa comme arguments.

2. Concrètement quels sont les mécanismes linguistiques de la violence verbale actualisés dans notre corpus et comment se répartissent violence et arguments ? Comment s'effectue la polarisation des positions puisque elle se fait *in absentia* ? En effet, face à cette position normative, nous ne trouvons pas de contre position défensive/offensive énoncée qui serait par exemple une posture de linguiste défenseur des usages ou d'un réformateur de l'orthographe mais plutôt... un silence. À l'exception d'un ou deux cas de groupes (nos exemples 1, 2 et 3), cette « position » est énoncée elle aussi par ses adversaires (les censeurs), ce qui produit évidemment une polarisation extrême, caricaturale et artefactuelle. La polarisation sera alors appuyée par le déplacement de la notion de faute, déjà culpabilisante, vers celle d'outrage, largement plus forte, nous le verrons.

2. La polarisation du débat sur la langue : violence verbale et confiscation énonciative

- 15 De façon générale, la manière dont la dénomination de ces groupes (créés de façon le plus souvent individuelle) exprime une désapprobation quant à la mauvaise maîtrise de la langue s'inscrit dans un courant classique de défense de la langue française « version violente »⁵. Ouvrons une petite parenthèse sur les rapports entre purisme et violence. Nous pensons que le purisme dans sa version condamnatrice et stigmatisante recèle de la violence sociale car « promouvoir un standard dit correct et rapporté au modèle classique, c'est dénier aux individus la spécificité de leur être à la langue » (Paveau et Rosier 2008 : 347). Bien entendu, le purisme peut adopter une attitude davantage bon enfant, ludique comme dans les chroniques journalistiques humoristiques par exemple. Mais il n'en demeure pas moins que la *doxa* sous-jacente est la même, et que l'attitude proscriptive est constitutive du purisme. Inter-dire est déjà en soi une violence.
- 16 En effet, cette tradition emprunte différents genres selon les modes d'interventions sociaux mais s'appuie sur une constante énonciative : les discours sont prescriptifs et proscriptifs (dites/ ne dites pas), particularités qui se retrouvent dans les chroniques de langue des journaux, comme dans les pratiques pédagogiques ou encore dans les pamphlets. On va voir que les stratégies discursives mises en place dans les groupes consacrés à la défense de la langue s'appuient sur d'autres formes de discours.
- 17 La première identification de ces groupes passe par leur dénomination, qui représente déjà en soi une prise de position polarisée dans un débat plus vaste. Nous en avons choisi une cinquantaine qui sont représentatives d'une pratique discursive propre au rapport à la langue instauré par la toile. Les voici⁶ :

- (1) OUI Je fais des fautes et je m'en fou !!
- (2) Oui, je fais des fautes d'orthographe sur Facebook !
- (3) Je fais des fautes d'orthographe... Et alors ?!
- (4) çï toi ossi tu daitaïste lir dé pседo bouré de fote d'ortograf !
- (5) Ci toua oci tant a mare deu toute c'est fote d'ortograf sur facebook...
- (6) Jème pas lé groupe ou ya dé faute dan le titre
- (7) « Slt, Cv ? Tkl mwa tu v1 oji ? » « Il te manque des touches à ton clavier ? »
- (8) Koiïï2 plus inportand ke lah famiye ?! –Je sais pas moi... L'orthographe ?
- (9) vasi kestu parle ? – Le français, tu devrais essayer c'est sympa
- (10) « Wesh poto bien ou bien ? » « je crois qu'il essaye de communiquer... »
- (11) A.D.S.I (Association de Défense du Subjonctif Imparfait)
- (12) Association contre le Massacre de la Langue Française (AMLF)
- (13) BAFO (Brigade Anti Fautes d'Orthographe)
- (14) Comité contre les fautes d'orthographe révoltantes !
- (15) Comité contre les fautes volontaires et le langage sms
- (16) Comité de lutte contre « croivent » et « voyent »
- (17) Comité de lutte contre la disparition de l'imparfait du subjonctif
- (18) Comité de lutte contre les blaireaux qui accordent mal le participe passé !
- (19) Apprend à parler français avant de parler verlan.
- (20) Il n'y a aucune raison de confondre futur et conditionnel. Alors ARRETE !
- (21) Contre les fautes d'orthographe débiles
- (22) « Je vais AU coiffeur » NON « Tu vas CHEZ le coiffeur » ! Analphabète
- (23) « Wssh mek tauré pa 1 balle ? » « Excuse-moi bête primitive, tu communique ? »

- (24) kikou..., cv ? Non mais tagueule tu veux ? Apprend le français après on en reparle !
 (25) Lorsque je regarde ton orthographe, j'ai envie de te péter la gueule
 (26) Pour supprimer les groupes de facebook qui ont une orthographe de merde !
 (27) Alé la fransse !- Putain mais apprend à écrire français déjà...
 (28) Ton orthographe provoque en moi l'envie soudaine de t'exploser la gueule.
 (29) Tu fais des fautes à chaque mot, alors ferme ta gueule...
 (30) Confondre l'infinif et le participe passé = peine de mo(r)t !
 (31) La mort aux fautes d'orthographe...
 (32) Pour envoyer au bûcher les buses en orthographe/grammaire
 (33) Pour lapider tous ceux qui écrivent « Tu est » au lieu de « Tu es »
 (34) Pour l'extermination lente et douloureuse des kikoolol
 (35) Si les fautes d'orthographe te donnent des envies de meurtre
 (36) Pour envoyer aux farcs ceux qui confondent participe passé et infinitif !!!
 (37) Wesh ma bestah' jtm tmtceii WDeiii – T'as pris français LV3 toi nan ?
 (38) « Ont a tousse 1 prof ki nou za ri1 apri » « -Ton prof de français, non ? »
 (39) Remballe ta page pourrave et tes fautes d'orthographe de CM1
 (40) Remballe ta page pourrave et tes fautes d'orthographe d'école primaire !
 (41) « Weesh groos RPZ ma té-ci (h) » - « Un livre de grammaire ça t'intéresse ? »
 (42) Faire bouffer un Bescherelle à la moitié des inscrits sur Facebook
 (43) Avant de créer un groupe achète un beshrelle ;p
 (44) cotisons tous dans un bescherelle pour cassandre vite !!
 (45) Avant de créer un groupe, ouvrez un Bescherelle... -_-
 (46) Contre les fautes d'orthographe !!!
 (47) Contre les fautes d'orthographe !!!!
 (48) Contre les fautes d'orthographe !!!!!!!!!!!!!!!
 (49) POUR DES GROUPES SANS FAUTES D'ORTHOGRAPHE !
 (50) POUR QUE LES JEUNES ARRETTENT DE FAIRE DES FAUTES D ORTHOGRAPHE SUR FACEBOOK
 (51) Si tu aussi t'en as marre des gens KI ECRIV KOM SA.
 (52) STOP AUX FAUTES D'ORTHOGRAPHE !
 (53) TOI AUSSI LES FAUTES D'ORTHOGRAPHE SUR LES TESTS TE GONFLENT ?!!!!

- 18 Selon le plan établi, listons d'abord les appels à la *doxa* et au savoir de référence explicites qui constituent la norme pour ces internautes, et qui va servir de caution légitime à la violence discursive examinée par après.
- 19 Le savoir est d'abord montré par la mention explicite du problème orthographique ou grammatical. L'illustration par l'exemple trouve sa pleine expression dans « la singerie phonétique », grand fantasme et épouvantail constamment mis en avant comme argument par les détracteurs de la nouvelle orthographe et autres pourfendeurs des réformes (4. çï toi ossi tu daitaiste lir dé pseedo bouré de fote d'ortograf ! ; 5. Ci toua oci tant a mare deu toute c'est fote d'ortograf sur facebook... ; 6. Jème pas lé groupe ou ya dé faute dan le titre). On est bien dans la « production imaginaire » d'un « savoir doxique » puisque cette écriture phonétique est donnée comme hasardeuse, fantasque, non systématique (cf. les deux variantes çï toi ossi/ci toua oci). L'inscription du type langage « sms » ne fait que relayer cette idée, avec en plus l'idée insupportable de « faute volontaire », et ce faisant de polygraphie puisqu'en effet il a été démontré que les personnes n'écrivaient pas de la même manière suivant les différents médiums et contextes et qu'il existait une orthographe « sms » (Paveau et Rosier 2008 : 167). Les cristallisations en matière de fautes mêlent de grandes tendances classiques sur le terrain grammatical, lexical, variationnel : la confusion entre croyent et voyent, l'infinif et le participe, tu est/tu es, le futur et le conditionnel, l'accord du participe passé, la maîtrise du subjonctif imparfait, le parler verlan et les abréviations. C'est un condensé des stigmatisations et déplorations du discours puriste : 15. Comité contre les fautes volontaires et le langage sms ; 16. Comité de lutte contre « croivent » et « voyent » ; 17. Comité de lutte contre la disparition de l'imparfait du subjonctif ; 18. Comité de lutte contre les blaireaux qui accordent mal le participe passé ! ; 19. Apprend à parler francais avant de parler verlan ; 20. Il n'y a aucune raison de confondre futur et conditionnel. Alors ARRETE ! ; 21. Contre les fautes d'orthographe débiles ; 22. « Je vais AU coiffeur » NON « Tu vas CHEZ le coiffeur » ! Analphabète.
- 20 Ensuite, l'appel aux outils de maîtrise de la langue se concentre⁷ sur le fameux Bescherelle (exemples 42 à 45, à l'orthographe diverse : Faire bouffer un Bescherelle à la moitié des

inscrits sur Facebook ; Avant de créer un groupe achète un beshrelle ; cotisons tous dans un bescherelle pour cassandre vite !! Avant de créer un groupe, ouvrez un Bescherelle...), avec une mention d'un « livre de grammaire », outil générique et non identifié, à l'instar d'un dictionnaire. On rappellera que cet outil relève du patrimoine collectif (qualifié d'« éternel essentiel ») qui convoque l'idée d'une description systématique, normative et idéologique de la langue française réalisée par les frères éponymes :

Ils (Les bescherelles) donnent de la langue une représentation ordonnée et revendiquent d'exercer un magistère esthétique et social, incluant sans surprise une dimension nettement éthique (<http://www.larousse.fr/encyclopedie/article/Bescherelle> (Louis-Nicolas_et_HenriHonor%C3%A9/11000413)

- 21 La violence du modèle convoqué n'est pas perceptible dans sa dimension historique par les internautes, mais elle l'est dans la manière dont les Bescherelle ont élaboré une norme à la fois discriminante et axiologique abondamment illustrée au 19e siècle.
- 22 Voilà le cadre normatif posé qu'on interrogera comme suit : cette *doxa* normative est largement partagée et relayée par les différents appareils idéologiques d'Etats (appareils scolaires, médiatiques, etc.) ; pourquoi doit-elle alors sans cesse se rappeler à la conscience des locuteurs et de façon violente ?
- 23 Venons-en maintenant aux manifestations de violence proprement linguistiques de notre corpus. Rappelons que, selon les spécialistes en la matière, la violence verbale est définie comme « un processus complexe, situationnel et interactionnel » (Auger *et al.* 2010). Disons d'abord que la dénomination entend susciter une réaction par sa forme même. Les réactions peuvent être de deux ordres : soit par l'adhésion (par le rire, le fait de rejoindre le groupe, par un commentaire) soit par l'interpellation dont on verra l'ambigüité. Ces noms visent de toute façon à la polémique vu qu'ils se caractérisent par « la polarisation à outrance », caractérisée par l'appel aux affects, le discrédit de la position adverse, des arguments *ad hominem* et la grossièreté (Amossy, *op. cit.*). Dans l'analyse du processus interactionnel des groupes, nous emploierons les expressions : locuteur « faiseur de fautes » opposé au locuteur « censeur », en sachant que le locuteur censeur ne s'en prend pas toujours de façon frontale à un locuteur supposé mais à la pratique elle-même (ex. groupe contre les fautes révoltantes). Ce qui est particulier ici, c'est que le titre du groupe joue sur deux tableaux : la dénomination identitaire nécessaire à l'identification du groupe, sur un mode inclusif (Pour X ou avec un tu générique 51. Si tu aussi t'en as marre des gens KI ECRIV KOM SA.) ou exclusif (Contre X) s'allie à deux formes d'interpellation, l'une sur l'axe de la connivence (53. TOI AUSSI LES FAUTES D'ORTHOGRAPHE SUR LES TESTS TE GONFLENT ?!!!!), l'autre sur un mime interactionnel dépréciatif où une interaction fictive sur le mode énoncé/répartie déprécie des groupes caractérisés par différents manquements à la norme (7.« Slt, Cv ? Tkl mwa tu v l oji ? » « Il te manque des touches à ton clavier » ; 8. Koiiii2 plus inportand ke lah famiye ?! –Je sais pas moi... L'orthographe ? ; 9. vasi kestu parle ? – Le français, tu devrais essayer c'est sympa ; 10. « Wesh potu bien ou bien ? » « je crois qu'il essaye de communiquer... »). Le créateur du groupe affirme sa toute-puissance énonciative en jouant à la fois les deux rôles interactionnels. Il montre ainsi qu'il maîtrise... la mauvaise maîtrise de la langue, contrairement au locuteur imaginaire « faiseur de fautes » mis en scène qui ne la possède pas. C'est bien une forme de violence verbale que cette confiscation énonciative par théâtralisation de la parole de l'autre : réduit à son mésusage, le locuteur « faiseur de faute » est réduit au silence par la performance double du locuteur « censeur ».
- 24 Cependant, il existe un petit nombre de locuteurs « faiseurs de fautes » qui revendiquent sur un mode sur-assertif leurs manquements aux règles d'orthographe et de grammaire, comme c'est le cas de nos exemples 1 à 3 (1. OUI Je fais des fautes et je m'en fou !! 2. Oui, je fais des fautes d'orthographe sur Facebook ! 3. Je fais des fautes d'orthographe... Et alors ?!). Mais cette position est difficilement acceptable du point de vue social et, même si les conditions de production de la toile autorisent davantage ce discours à s'énoncer, il n'en reste pas moins qu'il est « politiquement incorrect » et qu'il suscite réprobation, critiques, voire insulte (voir les analyse de corpus de Paveau et Rosier 2008).

- 25 Enfin, notons, comme nous l'avons déjà épinglé plus haut, que les locuteurs « censeurs » ne sont pas à l'abri des fautes : à force de mimer celles des autres ?
- 26 L'ensemble des noms de groupe peut ensuite se diviser selon le degré de violence verbale : nous dirons que le degré zéro de la violence est constitué en soi par la création du groupe lui-même fondé sur l'exclusion ou l'adhésion, de façon classique. En effet, dans son versant positif, un groupe est une communauté, un ralliement. Mais, à l'inverse, on peut le voir comme un rejet d'autrui, celui qui précisément, en dépit du caractère ouvert de ces groupes, se sentira stigmatisé comme locuteur « faiseur de fautes ».
- 27 Le degré suivant est constitué par les groupes dits « humoristiques » : la blague, le bon mot, la répartie, la raillerie, le sarcasme sont des manifestations à double tranchant discursif puisque, à nouveau, elles mobilisent à la fois la connivence des locuteurs « censeurs » et l'exclusion des locuteurs « faiseurs de fautes ». C'est la perception qui orientera et déterminera la portée violente d'un énoncé humoristique. Cependant, comme nous le pointions dans notre analyse de l'interaction jouée, le mimétisme de la façon d'écrire du locuteur « faiseur de fautes » (4. çï toi ossi tu daitaiste lir dé psedo bouré de fote d'ortograf !, 5. Ci toua oci tant a mare deu toute c'est fote d'ortograf sur facebook..., 6. Jème pas lé groupe ou ya dé faute dan le tittre) opère une disqualification de celui-ci, qui rejoint une autre forme de violence verbale. L'humour se manifeste aussi dans les dénominations elles-mêmes, subverties, par des expressions ou des acronymes selon le principe bien connu des associations de défense - exemples 11 à 18 : 11.A.D.S.I (Association de Défense du Subjonctif Imparfait), 13. BAFO (Brigade Anti Fautes d'Orthographe), 16. Comité de lutte contre « croivent » et « voyent »). Là encore, la frontière entre le simple jeu de mots et la manifestation d'une violence verbale est ténue : les termes « brigades » et « lutte » renvoient à des halos mémoriels divers suivant la culture mais où domine l'idée de surveillance (cf. l'expression « Les gendarmes de la langue ») et de violence militaire (brigades rouges, brigades anti-gang, lutte armée...). Plus explicite encore, cette mention des Forces révolutionnaires de Colombie, mais sous le mode de la menace : 36. Pour envoyer aux farcs ceux qui confondent participe passé et infinitif !!!
- 28 On voit donc que les rapports violents instaurés légitiment l'idée d'une faute répréhensible, passible de sanctions institutionnelles ou non.
- 29 Au degré supérieur nous situerons l'une des manifestations linguistiques de la violence les plus classiques, « la sommation interpellative », et son corrélat, la colère (Torturat 2011). Elle se trouve ici exprimée par la surenchère typographique, propre au médium : accumulation des points d'exclamation, emploi des grasses qui semblent bien représenter une exaspération, une vocifération, une colère irrépressible (20. Il n'y a aucune raison de confondre futur et conditionnel. Alors ARRETE !, 48. Contre les fautes d'orthographe !!!!!!!!!!!!!!!), 49. POUR DES GROUPES SANS FAUTES D'ORTHOGRAPHE !).
- 30 Montons encore d'un échelon dans l'agressivité verbale comme l'illustrent les exemples 21 à 33 : on repère l'insulte adressée proprement dite (analphabète, bête primitive, buse), l'injonction violente (ferme ta gueule) ou disqualifiant la faute (débile, de merde), les menaces physiques provoquées par les fautes (j'ai envie de te péter la gueule, l'envie soudaine de t'exploser la gueule), allant jusqu'à des violences mortelles pour le fauteur - peine de mo(r)t, envoyer au bûcher, lapider, envie de meurtre, extermination lente et douloureuse.
- 31 Le point commun des insultes citées est qu'elles provoquent toutes une déshumanisation symbolique de celui qui ne maîtrise pas les normes convenues : l'analphabète, l'homme primitif, la buse (l'idiote) sont autant de variations sur le lieu commun rattachant la bonne orthographe à l'intelligence. Les injonctions violentes dénie le droit de s'exprimer aux locuteurs fauteurs sur le mode d'une interaction monologique : tu n'as pas le droit de parler. Enfin, la violence extrême suscitée par les appels au meurtre (et le lot de mémoire discursive que charrient les expressions peine de mort, bûcher, lapidation, extermination) questionne : pourquoi les « fautes à la langue » suscitent-elles des réactions aussi exaspérées, où l'humour cède à la fureur ?

3. « Notre langue est le plus beau des drapeaux » : outrage or not outrage ?

32 Le linguiste Hugues de Chanay a consacré un article (2008) aux manifestations de violence verbale provoquées par un mariage homosexuel à Bègles, en France, le 5 juin 2004. Ce mariage a été célébré par le journaliste et homme politique Noël Mamère en contradiction délibérée avec le code civil qui n'autorise pas le mariage entre personnes du même sexe. Il a provoqué des réactions violentes notamment sous la forme de lettres envoyées au maire, qui ont été recueillies en un ouvrage par Serge Simon sous le titre « Homophobie 2004 ». De Chanay s'est interrogé sur le registre radical emprunté par les insulteurs qui ne se contentaient pas des invectives homophobes classiques mais qui recouraient à des « réactions de violence symbolique susceptibles de constituer des outrages ». Il montre par une analyse fine comment un rapport communicatif fondé sur l'insulte outrageante construit ses propres normes qui « autorisent » alors un tel débordement de haine verbale. En clair, les insulteurs ont ressenti comme un outrage au droit civil le mariage, dès lors, ils y répondent par... des outrages. Pourquoi sollicitons-nous cet exemple ? Sans tomber dans l'analogie déshistoricisante et décontextualisante, nous établissons cependant un parallèle avec le modèle proposé par de Chanay de « l'outrage pour réponse à l'outrage » en arguant qu'il existe des catégories populaires intitulées « outrage à la langue », « outrage à la grammaire » qui permettraient à des discours extrêmement violents de s'énoncer à l'égard des erreurs commises par les locuteurs-fauteurs. Nous pensons donc que si ces insultes sont violentes, c'est que la catégorie « outrage à la langue, à la grammaire », si elle n'a pas de réalité juridique spécifique (même si certains en appellent à la loi française dite loi Toubon 1994 mais qui repose sur une défense de l'emploi du français), joue un rôle dans l'imaginaire normatif des langues. On trouve en effet sur la toile des attestations comme suit qui montrent la prégnance de cette catégorie normative (c'est nous qui soulignons) :

les étatistes comme vous sont remplis d'idéologie et jamais ils ne s'obligent à l'honnêteté

En dehors des procès d'intention, pourriez vous

a) respecter la grammaire de notre pays?

b) répondre en utilisant la case réponse, au lieu de disséminer un peu partout des pubs décousues et qui sont un véritable outrage à la grammaire ?

(<http://moreas.blog.lemonde.fr/2011/07/29/les-policiers-doivent-ils-etre-armes>)

Outrage à la langue française

9 MAI 2005

par naturellementvotre

j'ai honte de voir la jeunesse écrire notre si belle et si riche langue ...

(<http://naturellementvotre.wordpress.com/2005/05/09/outrage-a-la-langue-francaise>)

Je dis donc je suis. I blablate, so I am. Cacher en permanence le fait que l'on n'ait rien à dire en accélérant le rythme des phrases. La fréquence des mots. Dire plusieurs fois la même chose, un peu différemment. Parler cinq minutes quand dix secondes suffisaient. Peut-être pour faire oublier le message. Privilégier une forme qui fait outrage à la langue française.

(<http://loucirole.over-blog.com/article-en-construction-61390588.html>)

33 La violence symbolique que représenterait la faute d'orthographe (et le terme lui-même de faute reproduit un sens moral, on le sait) provoque chez les défenseurs de la norme une réaction fondée sur un vocabulaire extrêmement violent : il est vrai que Cyrano pouvait mourir pour une virgule et qu'on parlait de crime de « lèse-lexique ». Comment s'étonner dès lors que les internautes usent d'expressions hyperboliques comme casser la gueule, envoyer au bûcher ou chez les farcs, menace de lapidation des « faiseurs de faute » ?⁸

34 Cette position discursive est caractérisée par une « orientation argumentative claire sur la carte axiologique mobilisée » (de Chanay 2008.), où l'une des positions apparaît comme « non discutable » sur le plan social. En effet, la maîtrise de la langue, quelle que soit la vision (représentation) que l'on en ait (outil d'émancipation sociale, compétence du socle commun, signe d'intelligence et de distinction culturelle,...) ne se laisse pas ramener à une opposition binaire du type pour ou contre, au sens où la polarisation traitée plus haut montre la disqualification sociale de l'une des positions. Dès lors, ne pas la respecter est assimilé à

une faute grave, comme un outrage. Au vu de la violence verbale mobilisée, il y a donc bien « outrage à la langue ». Plus encore : le locuteur censeur ne supporte sans doute pas que les locuteurs-fauteurs, grâce à la toile, disposent d'un espace d'écriture, et ce malgré leur mauvaise orthographe et les nombreux rappels à l'ordre normatif. Par ailleurs, les appels à des garants de discours, implicites ou non, visent à donner de la respectabilité à la position violente : on retrouve les trois points relevés par de Chanay sur un continuum de la violence verbale qui va du désaccord axiologique à l'appel au meurtre, selon une échelle de degrés illustrée brièvement par reprise des exemples déjà analysés :

- 35 a) La désapprobation : elle se manifeste par un désaccord axiologique. Par exemple, les titres construits sur le mode « contre X » posent des constats (disparition du subjonctif, mauvais accord du participe passé, confusion lexicale) interprétés comme des préjugés portés à la langue (dimension axiologique) : le « Comité de lutte contre la disparition de l'imparfait du subjonctif » suppose que le subjonctif imparfait n'est plus usité (constat), ce qui porte atteinte à la langue (c'est mal). La désapprobation ne porte pas de jugement sur les locuteurs mais sur les faits linguistiques. Cependant, la frontière est ténue. En effet, dans des cas comme
- Comité contre les fautes d'orthographe révoltantes !, Comité contre les fautes volontaires et le langage sms, Contre les fautes d'orthographe débiles, on voit bien qu'il est facile de glisser de la stigmatisation de la faute à la stigmatisation du locuteur fauteur de fautes (par procédé métonymique : la faute est débile donc/parce que celui qui fait cette faute est débile).
- 36 b) La dénégation : elle s'appuie sur des mécanismes de renversement et des jeux de mots. Elle est de prime abord plus inoffensive, puisqu'on peut l'apparenter à une attitude ludique, comme une blague. Mais elle peut aisément tourner en paroles plus violentes quand celles-ci relèvent du sarcasme, du cynisme et de la dévalorisation par imitation de la non-maîtrise de la langue (avec l'effet de confiscation de la parole de l'autre déjà explicité plus haut). Par exemple : Wesh ma bestah' jtm tmtceii WDeiii – T'as pris français LV3 toi nan ? « Ont a tousse 1 prof ki nou za ri1 apri » « Ton prof de français, non ? ».
- 37 c) Le sabotage est le degré ultime où apparaissent insultes et divers appels au meurtre. Les insultes verbales, déjà caractérisées comme déshumanisantes, sont couplées à des appels à la violence physique qui amplifient leur dimension outrageante. Là aussi, les actes violents préconisés à l'égard des fautes glissent aisément vers une violence à l'égard du locuteur-fauteur. Par exemple : La mort aux fautes d'orthographe..., Pour envoyer au bûcher les buses en orthographe/grammaire, Pour lapider tous ceux qui écrivent « Tu est » au lieu de « Tu es », Pour l'extermination lente et douloureuse des kikoolol, Si les fautes d'orthographe te donnent des envies de meurtre.

En guise de conclusion

- 38 A partir des manifestations de violence verbale que nous avons examinées, nous pouvons attester des constats suivants :
- 39 - La maîtrise et la correction de la langue relèvent d'une représentation partagée qui, mise à mal, entraîne des manifestations de violence verbale extrêmement fortes.
- 40 - La toile permet à la fois au discours normatif de se dire et de se redire tout en permettant (dans des mesures diverses selon le type et les modalités d'échanges, avec médiateur, etc. plus souvent sur le contenu que la forme) à des locuteurs fauteurs de s'exprimer. Cette coexistence « explosive », qui fait se côtoyer censeurs et fauteurs, explique en partie l'exacerbation et la polarisation que l'on rencontre dans le discours internautique sur la langue où les défenseurs et les férus de la norme doivent bien croiser le chemin des orthographes déviantes.
- 41 - L'appel à un regroupement autour d'un mot d'ordre violent repose sur une émotion partagée (une réaction de type épidermique mais qui comporte une part argumentative). Contrairement à la conception d'une montée en tension progressive de la violence verbale dans l'interaction par exemple, le rassemblement se fait ici préalablement aux échanges sur un mot d'ordre violent qui appelle à une réaction d'adhésion, de rejet, d'interpellation polémique.
- 42 - On peut dégager une logique discursive dans cette violence ainsi qu'une « expertise rhétorique » (de Chanay 2008) qui témoigne de l'existence d'une catégorie spontanée qui autorise, voire légitime ces discours : l'« outrage à la langue ». La légitimité des

locuteurs « censeurs », par cette maîtrise des normes, les autoriserait à produire un discours « outrageant » à l'égard des locuteurs faiseurs de fautes. Un discours violent, confisquant l'identité scripturale et verbale des dits locuteurs et qui explique sans doute, mais ceci est une autre histoire, la difficulté à parler de la langue et de ses normes sans émotion, sans insulte et stigmatisation.

Bibliographie

- Amossy, Ruth. 2011. « La coexistence dans le dissensus. La polémique dans les forums de discussion », *Semen* 31. [En ligne : <http://semen.revues.org/9050>, consulté le 20 janvier 2012]
- Auger, Nathalie, Béatrice Fracchiolla, Claudine Moïse et Christina Schultz-Romain. 2010. « Interpellation et violence verbale : essai de typologisation ». *CORELA*, numéro thématique : *L'interpellation. Prédication, récurrences discursives et variation*. [En ligne : <http://corela.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=1023>, consulté le 14 août 2011]
- Bourdieu, Pierre. 1982. *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques* (Paris : Fayard)
- Saint-Gerand, Jacques-Philippe. 2008. « Bescherelle, Louis-Nicolas, et Henri-Honoré », *Larousse : L'encyclopédie en ligne* [En ligne : http://www.larousse.fr/encyclopedie/article/Bescherelle%20%28Louis-Nicolas_et_HenriHonor%C3%A9%29/11000413, consulté le 23 mars 2012].
- De Chanay, Hugues. 2008. « Outrages contre outrage : les lettres adressées à Noël Mamère à l'occasion du mariage de Bègles », Eric Desmons & Marie-Anne Paveau (eds), *Outrages, insultes, blasphèmes et injures : violences du langage et polices du discours* (Paris : L'Harmattan), 151-177
- Marcoccia, Michel. 2001. « La communauté virtuelle : une communauté en paroles », *Actes du 3^{ème} Colloque International sur les Usages et Services des Télécommunications –e- usages, Paris 12-14 juin 2001* (Paris : ADERA/ENST/France Telecom), 179-189
- Meunier, Deborah & Laurence Rosier (à paraître). « La construction discursive de la norme chez les apprenants FLE : entre discours savant et discours populaire ».
- Osthus, Dietmar. 2004. « Le bon usage d'Internet. Le discours normatif sur la toile » [En ligne : <http://www.dietmar-osthus.de/norme.htm>, consulté le 14 février 2012]
- Paveau, Marie-Anne. 2006. *Les Prédiscours. Sens, mémoire, cognition* (Paris : Presses universitaires de la Sorbonne)
- Paveau, Marie-Anne (sans date). « Paroles antérieures. Les prédiscours entre mémoire et cognition » [En ligne : <http://www.univ-paris13.fr/cenel/articles/PaveauParolesAnt%E9rieures.pdf>, consulté le 9 mai 2011]
- Paveau, Marie-Anne & Laurence Rosier. 2008. *La langue française : passions et polémiques* (Paris : Vuibert)
- Rosier, Laurence. (éd.) 2008. « Nouveaux regards sur le purisme », *Le français moderne* 76 : 1, 38-50
- Rosier, Laurence. 2011. « Postures de l'érudit-puriste et sociotypifications imaginaires », *CONTEXTES* 8 [En ligne : <http://contextes.revues.org/index4724.html>, consulté le 19 janvier 2011]
- Schopenhauer, Arthur. 2004 [1830]. « L'art d'avoir toujours raison », *L'art de l'insulte*, textes réunis par F. Volpi, trad. Eliane Kaufholz (Paris : Seuil).
- Torturat, Frédéric. (éd.) 2011. *L'Interpellation. Prédication, récurrences discursives et variation*, numéro thématique de la revue *Corela*

Notes

1 Ce néologisme est utilisé sur la toile avec le sens de « qui a rapport à la navigation sur Internet, à l'internautisme, aux internautes », dérivation métaphorique du terme issu du vocabulaire maritime (voir Paveau et Rosier 2008). Nos travaux généraux sur la circulation des discours s'accommodent davantage de ce néologisme métaphorique que de l'étiquette scientifique CMO (communication médiatisée par ordinateur).

2 Il s'agit d'un séminaire d'analyse du discours et sociolinguistique (Bachelier 3) pour lequel les étudiants doivent réaliser un travail de terrain (Université Libre de Bruxelles, année académique 2010-2011).

3 Pour nous, la dimension humoristique, si elle a tendance à atténuer la portée violente du propos, n'en perpétue pas moins une brutalité fût-elle « seulement » verbale. On sait selon les expressions populaires que « les mots peuvent tuer ».

4 On peut cependant imaginer, comme l'a suggéré un de nos relecteurs, que ce message soit une manière de proposer aux internautes d'exprimer leur colère mais de façon non violente.

5 Pour une étude complète et dialectique du purisme, consulter la synthèse de Paveau et Rosier 2008, notamment les pages 43-45 : « D'un purisme positif ».

6 La graphie a évidemment été respectée.

7 Le corpus choisi est évidemment restreint mais il s'inscrit dans la lignée des conclusions auxquelles nous sommes arrivées dans notre précédent article (Meunier & Rosier, soumis à évaluation).

8 On retrouve cette dimension hyperbolique dans des expressions issues d'autres corpus électroniques, dans le discours de la déploration puriste (tsunami orthographique) ou, au contraire, de la dénomination subie par les faiseurs de fautes et qui sont montrés du doigt (racisme, fascisme, terrorisme orthographique).

Pour citer cet article

Référence électronique

Deborah Meunier et Laurence Rosier, « La langue qui fâche : quand la norme qui lâche suscite l'insulte », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 8 | 2012, mis en ligne le 15 avril 2012, Consulté le 25 février 2013. URL : <http://aad.revues.org/1285>

À propos des auteurs

Deborah Meunier

Université de Liège

Laurence Rosier

Université Libre de Bruxelles, Centre de linguistique LADISCO

Droits d'auteur

Tous droits réservés

Résumés

Dans cet article nous proposons d'étudier les titres de groupes facebook dont les dénominations visent à dévaloriser les locuteurs qui ne maîtrisent pas la norme linguistique. On verra que lorsqu'il s'agit de la maîtrise de la langue, les internautes stigmatisent les accroc à la norme et peuvent adopter des attitudes d'une extrême violence : les fautes sont considérées comme insultantes pour ceux qui maîtrisent la langue. La violence verbale observée trouverait sa légitimité dans le fait qu'il y a « outrage à la langue » : les locuteurs « censeurs » seraient dès lors autorisés à produire un discours violent « outrageant » vis-à-vis des faiseurs de fautes. Nos analyses montreront que l'appel au regroupement contre les « locuteurs-fauteurs » repose sur une doxa commune (l'importance de la maîtrise de la langue) plutôt que sur une argumentation explicite. Nous verrons comment se manifeste linguistiquement la violence verbale dans notre corpus (phénomènes énonciatifs, processus interactionnel,...) et où se situent les dénominations facebookiennes sur une échelle graduée de violence.

When norms loosen, abuse pops up and language offends

In this article, we study the names of facebook groups which aim at reducing the value of the speakers who do not control linguistic norms. The internet users stigmatize tears in norm and can adopt attitudes of an extreme violence: errors are considered as insulting for those who master the language. The "offense to the language" is supposed to legitimize verbal violence: the speakers "censors" would since then be authorized to produce a violent speech

"offending" in relation to the miracle-workers of errors. Our analyses will show that the call to grouping against the "speakers-troublemakers" rests on a common *doxa* (the importance of the workmanship of the language) rather than on a definite argumentation. We will examine the various manifestations of verbal violence (on the level on enunciation, interaction, etc.), and check where the names of the Facebook groups stand on a gradual scale of violence.

Entrées d'index

Mots-clés : discours normatif, groupes facebook, insulte, outrage, polémique

Keywords : facebook groups, insult, normative discourse, outrage, polemic